

# Nat-Bi

Nat-bi-Naturelle/biologique - Magazine Bimensuel d'informations - Agroécologiques et biologiques - N°14- MAI 2021

## EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

### L'agriculture, un espoir pour résorber le gap

Lire dossier

PP 8-15



Visite d'échanges de deux jeunes entrepreneurs agricoles ruraux Ndongo Fall (Keur Birima) à gauche et Cheikh Yacob Mané (Gollar) à droite.

#### ◆ ABUS DE POUVOIR ET DROITS DE L'HOMME

Les partenaires d'AdC- Sénégal sensibilisés sur ces concepts

P.6-7

#### ◆ RAPPORT DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Plus de 300 mille sénégalais en situation d'insécurité alimentaire entre juin et août prochain

P.3

# APPEL À CANDIDATURE



## Formation des acteurs communautaires et autres partenaires au développement sur l'approche Calebasse de Solidarité

### INTRODUCTION

L'ONG AgriBio Services dans le cadre de son Projet d'appui à la formation, communication et monitoring (FOCOMO) du Programme par Pays Sénégal en partenariat avec Action de Carême Suisse, organise des sessions de formation sur la stratégie Calebasse de Solidarité (CDS)

Pour rappel les objectifs du projet FOCOMO sont spécifiquement

- Renforcer les capacités d'autres partenaires en dehors du programme sur l'approche calebasse de solidarité,
- Assurer une meilleure communication/visibilité du programme pays d'AdC-Sénégal et particulièrement de l'approche calebasse de solidarité, et enfin
- Collecter des données de suivi au sein des calebasses des anciens partenaires et des autres acteurs formés sur l'approche calebasse de solidarité.

### OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités des acteurs communautaires et autres partenaires au développement sur l'approche calebasse de solidarité.

### Publics cibles :

La formation est ouverte aux

- Membres des équipes des projets et programmes de développement
- Travailleuses et Travailleurs, associations, groupement de femmes, réseaux, leaders communautaires, etc.
- Personnels des services techniques de l'Etat

### ADMISSION

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et le nombre de place est limité à 15 au maximum.

### COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 400.000 F CFA. Une subvention de 50% est prise en charge par le projet sur financement d'Action de Carême Suisse. Le transport des participants en aller-retour est à leur charge.

### CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier est constitué :

- D'une demande d'admission ;
- D'une lettre de motivation ;
- D'une photocopie de la pièce d'identité nationale ;
- Du versement intégral du montant indiqué après sélection de la candidature.

### QUALITÉS REQUISES :

- Savoir lire et écrire en français
- Avoir une expérience dans l'animation et l'accompagnement de groupes

### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

La formation sera assurée par l'équipe technique d'AgriBio Services.

### STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE :

Les grands thèmes de la formation sont les suivants :

- Définition et caractéristiques de la CDS
- Règles et procédures de Fonctionnement d'une Calebasse de Solidarité
- Parties Prenantes d'une calebasse de Solidarité, rôles et responsabilités
- Gestion Administrative et Financière
- Techniques d'Animation
- Typologie d'une calebasse de solidarité
- Stratégie de pérennisation d'une calebasse de solidarité
- Visite de terrain

### DURÉE DES SESSIONS :

La durée de la formation est de 5 jours.

### DÉPÔT DES DOSSIERS ET CONTACTS

Les dossiers de candidature seront envoyés à l'une des adresses mail suivantes : [agribioservices@gmail.com](mailto:agribioservices@gmail.com), [kadamgueye@yahoo.fr](mailto:kadamgueye@yahoo.fr), [wade@fastenopfer.org](mailto:wade@fastenopfer.org), [abagueye71@gmail.com](mailto:abagueye71@gmail.com)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au soir du 31 juillet 2021**

***Pour tous renseignements complémentaires, veuillez appeler au : 77 507 68 59 au 77 553 97 08 ou au 77 577 95 51 du lundi au jeudi de 09 h à 17 heures***

## SOUDURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

17 millions à 24 millions auraient besoin d'une assistance alimentaire entre juin et août prochain

Le nombre de personnes dans le besoin d'une assistance alimentaire immédiate en Afrique de l'Ouest pourrait passer de 17 à plus de 24 millions d'ici la prochaine période de soudure prévue entre les mois juin et Août prochains a-t-on appris de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fao.

En Afrique de l'Ouest et au sahel, près de

17 millions de personnes ont actuellement besoin d'une assistance alimentaire immédiate. Ce chiffre pourrait augmenter pour aller à près de 24 millions d'individus pendant la prochaine période de soudure qui interviendra entre juin et août 2021 si des mesures appropriées ne sont pas prises à temps, indique la Fao dans un communiqué. Dans ce dit

communiqué portant sur la première réunion virtuelle de l'équipe pluridisciplinaire du bureau sous régional de la Fao pour l'Afrique, l'institution onusienne rappelle que l'une de ces missions prioritaires est d'apporter un appui aux pays, aux organisations économiques sous régionales et aux organisations faitières de producteurs.

## RAPPORT DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Plus de 300 mille sénégalais en situation d'insécurité alimentaire

**L**e Sénégal va droit vers une de ses périodes de soudures les plus difficiles. Laquelle soudure a déjà commencé à s'installer dans certaines zones du pays, si l'on en juge par les résultats de l'exercice du Cadre Harmonisé (CH) mené en mars 2021 par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Un état de fait qui contraste avec les fortes précipitations enregistrées sur l'ensemble du territoire national tout au long de la saison des pluies et qui est comme pour donner raison à tous ces acteurs du secteur agricole qui n'ont cessé de décrier la mauvaise qualité des semences distribuées dans le monde rural. La conséquence en ayant été que, malgré une bonne pluviométrie et une répartition dans le temps et dans l'espace, les rendements n'ont pas été à hauteur des attentes. Ce qui naturellement s'est traduit par des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle qui battaient déjà de l'aile suite à la survenue de la pandémie de Covid 19 et ses corolaires de confinement et de mesures restrictives qui ont fortement impacté le secteur économique sous tous ses aspects. Ces dits résultats font, en effet, état de quelques 305.136 personnes qui, présentement, ont besoin d'une aide alimentaire. Un nombre qui va aller croissant puisque,

toujours selon les mêmes résultats, près de 488.048 personnes seront en phase 3-4 pendant la période de soudure, en juin et août.

Pour dire une alerte d'autant sérieuse quand on sait qu'avec le choc de la pandémie du covid-19, le niveau d'insécurité alimentaire connaît une montée vertigineuse. Aussi et à ce titre les chiffres annoncés sont effarants pour ne pas dire alarmants. De ces travaux du mois de mars dernier dudit Cadre Harmonisé il est, en effet, ressorti que déjà, 254.348 personnes ont été assistées en ce mois mars et 946 millions de francs Cfa virements en espèces ont été effectués avec un besoin net de financement de 3,2 milliards de francs Cfa sur six mois allant du mois d'Avril à celui de septembre 2021. Aussi et pour anticiper sur la période de soudure, le PAM et le plan d'urgence pour la sécurité alimentaire du gouvernement sont en plein dans la préparation de la réponse pendant ladite période. Une réponse qui se voudra pour atténuer l'impact de la Covid -19 sur la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle déjà très mal en point dans certaines régions du pays.

En effet, à en croire les résultats de l'exercice, des activités préparatoires sont en cours pour fournir une assistance à 134.566 personnes vulnérables

sur trois mois, au moyen de transferts monétaires. Dans le lot des zones les plus touchées, les départements de Matam, Podor, Ranérou, Salémata et Saraya seront prioritaires. Ils présentent les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés. Au chapitre de la résilience, dans le cadre du programme d'aide alimentaire, un total de 9 774 bénéficiaires ont été assistés. A Tambacounda, 782 ménages soit 7 038 bénéficiaires ont reçu des transferts de 20,8 millions de francs Cfa, tandis qu'à Kolda, 304 ménages pour un total de 2.736 bénéficiaires ont reçu des transferts de 8, 76 millions de francs Cfa. Au plan scolaire, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, le Pam a aidé 234 533 écoliers inscrits dans 1 262 écoles élémentaires rurales dont 636 écoles assistées. Le partenariat mondial pour l'éducation a financé le projet et la cérémonie de lancement officiel a eu lieu avec le ministre de l'éducation nationale, le recteur de l'agence française de développement et le directeur pays de Pam. Dans le cadre de la mise à l'échelle du pilotage des cantines modèles, le Pam a identifié 15 écoles supplémentaires pour bénéficier du programme d'assistance comprenant la volaille, le potage, le bio-digesteur entre autres.

Sidy DIENG

## ALLIANCE SUFOSEC

### Unir leurs forces pour plus d'efficacité dans leurs interventions

**P**our plus d'efficacité dans leurs interventions auprès de leurs partenaires, six organisations non gouvernementales suisses (Action de Carême, SwissAid, Skat Fondation, Vivamos Mejor, Aqua Alimenta et Vétérinaires Sans Frontières Suisse) se sont regroupées en une alliance SUFOSEC (Alliance pour des systèmes alimentaires durables et des communautés habilitées). En marge de la rencontre des partenaires, tenue en mars dernier à Thiès, la coordination nationale a présenté aux responsables des Organisations partenaires les attentes de SUFOSEC afin qu'ils s'imprègnent de cette nouvelle approche de travail.

L'objectif de SUFOSEC est de promouvoir l'échange et l'apprentissage mutuel et de travailler ensemble pour le droit à l'alimentation avec l'aide de l'agroécologie.

La mission de l'Alliance est de mettre en œuvre un programme conjoint 2021-2024 cofinancé par l'Agence suisse pour le Développement et la Coopération (DDC). L'impact du programme est de garantir les moyens de subsistance grâce à la transformation écologique et aux renforcements des communautés. A cet effet, cinq axes ont été déclinés : Éliminer la pauvreté par des moyens de subsistance améliorés grâce à un meilleur accès aux services de base, aux ressources naturelles et économiques, Éliminer la faim en augmentant la sécurité alimentaire de 20% grâce à l'accès à une alimentation diversifiée tout au long de l'année, sur la base de promotion de systèmes alimentaires durables, le renforcement des communautés par la participation inclusive des groupes cibles en particulier les femmes dans la vie politique,

économique et sociale ; l'accompagnement effectif des Organisations de la Société Civile (OSC), sensibiliser le public sur les OMD et les droits de l'Homme dans le cadre de l'axe thématique de l'Alliance. Les thématiques sont : l'Agroécologie, l'appropriation locale, le Triple Nexus (humanitaire, développement et paix) et la Résilience des moyens d'existence. En dehors de celles-ci, des thématiques transversales ont été identifiées : PSEAH (Prévention de l'exploitation, de la violence et du harcèlement et des abus sexuels), sûreté/sécurité, anti-corrupcion, égalité des genres et droits humains. Dans cette alliance, la coordination nationale a proposé une douzaine d'indicateurs. Rappelons que le SUFOSEC intervient en Amérique Centrale et Sud, en Afrique occidentale, centrale et orientale, en Asie du Sud et Sud/Est.

## PROLINNOVA

### Ibrahima Seck promu représentant des organisations d'agriculteurs

**L**e Groupe de Supervision de Prolinnova (POG) a deux nouveaux membres dont Ibrahima Seck du Sénégal. M. Seck est nommé représentant des organisations d'agriculteurs. Il remplace à ce poste l'actuel représentant des agriculteurs, le kenyan, Joe Ouko, apprend - on, début mai, à travers, le réseau Prolinnova.

L'actuel représentant aura achevé son second mandat de deux ans à la mi-2021. Son successeur qui prendra le relais le mois prochain, est un homme de sérail. Ibrahima Seck qui vient du Sénégal, a étudié l'agriculture et est l'un des pionniers de l'agriculture biologique en Afrique. Il gère une exploitation biologique d'arachides et de plusieurs autres cultures en collaboration avec trois autres agriculteurs. M. Seck a cofondé la première association sénégalaise d'agriculture biologique, l'ASPAB (Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Agriculture

Biologique), qui regroupe 1500 petits agriculteurs. Avec son label «Biosain», l'ASPAB a pénétré les marchés locaux et régionaux, il y a déjà plus de 30 ans. Il a cofondé et coordonne la FENAB (Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique), une organisation nationale de 22.000 agriculteurs biologiques qui plaide pour la reconnaissance de l'agriculture biologique dans la politique et la recherche agricoles au Sénégal. Il a également fondé le CIRPED (Centre d'Initiatives et de Recherches Paysannes pour l'Environnement et le Développement). Il est le président de PANGOC, un consortium panafricain d'ONG sur l'agriculture. Il est membre du Comité National de Pilotage de Prolinnova-Sénégal et s'implique fortement dans la promotion de l'innovation locale en agroécologie. Il connaît



bien l'agriculture ouest-africaine, puisqu'il a participé à plusieurs réunions dans la région sur les questions d'agriculture familiale.

Rappelons qu'outre Ibrahima Seck, TJ James, de l'Inde, prendra le siège des plateformes pays (PPs) asiatiques au sein du POG. Il remplace à ce poste M. Emily Monville des Philippines qui aura déjà accompli cinq ans au sein du POG.

## CAMPAGNE AGRICOLE

Le gouvernement table sur 4 millions de tonnes de céréales et 2 millions pour les cultures industrielles

(APS) – L'objectif du gouvernement sénégalais est d'atteindre, pour la prochaine campagne agricole, quatre millions de tonnes de céréales et deux millions de tonnes de cultures industrielles, a indiqué, jeudi fin avril, à Dakar, le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, Professeur Moussa Baldé.

Le professeur Moussa Baldé, intervenant lors de la conférence de presse bimensuelle du gouvernement, révèle que 60 milliards de francs CFA seront investis dans la campagne agricole à venir.

Pour les objectifs de production, le gouvernement table sur des performances supérieures à celles de la précédente campagne. "Nous avons pour les céréales 3.640 445 tonnes cette année, notre objectif c'est d'atteindre les 4 millions de tonnes. En ce qui concerne les cultures industrielles (coton, arachide, sésame), nous sommes environ à 1.900.000 tonnes. Nous voulons porter cela à 2 millions de tonnes", a-t-il dit.

Pour relever ce défi avec le même montant de 60 milliards, "il faut prier que l'hivernage puisse être

aussi bon que l'hivernage passé", a néanmoins reconnu le ministre, en présence de ses collègues Samba Ndiobène Ka (Développement communautaire, Équité sociale et territoriale) et Oumar Guèye (Collectivités territoriales, Développement et Aménagement des territoires). "L'année dernière, nous avons commencé à distribuer les semences au mois de mai parce que mon budget a été validé le 6 mai 2020. Cette année, le président l'a validé le 8 mars 2021. Donc, nous avons deux mois d'avance pour nous préparer et optimiser le circuit de distribution des intrants avant l'arrivée des pluies", s'est-il réjoui. M. Baldé a signalé l'existence d'un programme de distribution de 10.000 semoirs qui devra être exécuté avant l'hivernage. Il a lancé un appel pour "une mobilisation générale pour l'agriculture". Selon le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, le Sénégal a produit pour la campagne agricole en cours (2020-2021) en pourcentage par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, 1.349.723 tonnes de riz (+30%), 1.144.755

tonnes de mil (+44), 377.323 tonnes de sorgho (+64%).

A cela s'ajoutent 6.761 tonnes de fonio (+70%), 761.883 tonnes de maïs (47%), soit une production céréalière totale de 3.640.445 tonnes (+47%). Aussi, renseigne-t-il, le pays a produit 1.797.486 tonnes d'arachide (+46%), 253.897 tonnes de niébé (+10%), 36.110 tonnes de sésame (+136%), 1.346.474 tonnes de manioc (+71%), 20.163 tonnes de coton (+16%), et 1.677.476 tonnes de pastèque (+125%).

Pour la campagne de commercialisation de l'arachide, il a indiqué que la collecte totale est de 721.386 tonnes en 143 jours pour un revenu de 216 milliards de francs CFA. Il a ajouté que 518.763 tonnes de produits ont été exportées en 92 jours pour un coût de 155 milliards de francs CFA. Selon lui, les huiliers ont collecté 96.690 tonnes en 143 jours pour une valeur de 30 milliards de francs CFA. Les semences, qui se chiffrent à 105.933 tonnes, ont été mises en place en 143 jours. Le pays a enregistré 125 centres de réception pour 41 sociétés d'exportation.

## REPORTERS SANS FRONTIÈRES / LIBERTÉ DE PRESSE 2021

Le Sénégal prend la 49<sup>ème</sup> place au classement mondial

La liberté de l'information revêt plusieurs visages sur ce continent. Au Sénégal, on assiste à la presse foisonnante qui n'est pas sans conséquences. On assiste encore trop souvent à des pratiques arbitraires de censure, des arrestations de journalistes au prétexte de la « diffusion de fausses informations » ou encore des atteintes violentes, très souvent dans la plus grande impunité. Même si on constate une certaine liberté au Sénégal, n'en demeure pas moins que le Sénégal prend la 49<sup>ème</sup> place, au classe-

ment mondial de la liberté de la presse 2021 de Reporters sans frontières (Rsf), contre 47<sup>ème</sup> en 2020, a-t-on appris Reporter sans frontières. Le pays, considéré comme l'une des démocraties les plus stables du continent, avec un paysage médiatique pluriel, perd deux places au classement mondial. Ce recul est, pour l'essentiel, dû, entre autres, selon Rsf, à la mise en vigueur d'un code de la presse « sans dépenalisation » des délits de presse. S'agissant toujours des « délits » de presse, Reporters sans frontières re-

grette la frilosité de l'Etat du Sénégal à procéder à leurs dépenalisation. «Après plusieurs années de discussion, un code de la presse a été adopté en 2017. Mais les décrets d'application ne sont pas encore signés.

De même, déplore Rsf, «plusieurs médias ont été convoqués et intimidés, pour avoir rapporté des faits de corruption ». En Afrique, la Namibie vient en tête suivi du Cap -Vert, Ghana, Afrique du Sud, Burkina Faso et Botswana. Le Sénégal occupe la 7<sup>ème</sup> place.

## ABUS DE POUVOIR ET DROITS DE L'HOMME

### Les partenaires d'AdC- Sénégal sensibilisés sur ces concepts

La première rencontre des organisations partenaires d'Action de Carême Suisse de cette année a été tenue en mars à Thiès. Une rencontre au cours de laquelle des questions liées au droit de l'homme et aux abus de pouvoir ont été développées. Une vingtaine de personnes dont les responsables du RENOLSE et du RENCAS a pris part à cette rencontre animée par Mme Amy Sakho, juriste consultante, spécialiste en droits humains et genre, par ailleurs membre de l'Association des Juristes du Sénégal (AJS).



*Les responsables des organisations partenaires d'Action de Carême Suisse au Sénégal ont répondu présent à la rencontre*

Organisée par la coordination nationale, cette rencontre a pour objectif de répondre aux attentes de ses partenaires. Selon le coordonnateur national, les questions d'abus de pouvoir sont observées dans le monde, voire même dans les contrées les plus reculées. «Etant un phénomène national voire mondial, nous avons organisé ce premier atelier de sensibilisation pour nos partenaires afin de susciter le réveil sur les concepts de droits humains, de chartes et lois qui gravitent autour en termes d'accords, de voies de re-

cours et de traités ratifiés par le Sénégal. L'objectif est d'arriver à la fin de l'atelier à mieux comprendre ces concepts qui sont très souvent galvaudés dans notre quotidien», a souligné M. Djibril à l'ouverture.

Pour sa part, la juriste a attiré l'attention des participants sur le format de la rencontre qui sera interactif avant de décliner ces aspects : l'abus de pouvoir, les droits humains et le code légal de protection des femmes qui vont constituer la quintessence de son exposé.

D'emblée Mme Sakho soutient que les femmes sont

les premières victimes des abus de pouvoir. La juriste le définit comme «une contrainte morale exercée sur quelqu'un par une personne qui se sert de son autorité de fait ou de droit, pour l'obliger à accomplir un acte contraire à ses intérêts. Et les femmes sont les plus vulnérables». Ces abus proviennent habituellement de toutes les classes de la société et de tous les milieux. L'abus de pouvoir peut se traduire par des actes d'intimidation, de harcèlement, de menace, de corruption. C'est un acte commis contre le gré d'une personne et cela n'est

pas sans conséquences. Il est rare de rester un jour sans qu'on entende dans la presse des cas de viols, d'inceste, d'infanticide, entre autres liés aux abus de pouvoir.

Malgré la complexité du phénomène, la juriste a proposé des activités de formation, d'information et de sensibilisation sur les normes de conduite à tenir dans la société. «On peut insérer dans les manuels des politiques et procédures des entreprises des politiques anti-abus et des recours possibles. Il faut aussi un appui psychologique de la victime pour enlever ce sentiment de



*La consultante Mme SAKHO écoutant les interventions des participants*

*culpabilité* », a suggéré Mme Sakho. Dans une ambiance bon-enfant, Mme Sakho est largement revenue sur le droit humain et les concepts qui gravitent autour. Elle a souligné que les droits de l'homme ont existé depuis très longtemps mais, ils sont devenus de nos jours un sujet important et complexe qui mobilise l'opinion internationale. L'Etat du Sénégal n'est pas en reste. Il a voulu offrir un cadre de protection en ratifiant des textes internationaux et africains qui consacrent les droits des femmes et des enfants mais aussi à travers sa législation interne. Mme Sakho définit comme étant «droits inaliénables de tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toutes autres conditions. Ces droits sont intimement liés, interdépendants et indivisibles». Elle les caractérise en quatre points : l'inhérence à l'être humain, l'universalité, l'inaliénabilité et l'individualité. Dans ce sillage, elle a indiqué que les droits de l'Homme n'excluent guère les femmes. Celles-

ci occupent une place de choix dans les politiques. Mais c'est dans les années 70, qu'on a assisté à leur émancipation. D'ailleurs le secrétariat à la condition féminine a été créé en 1978 au Sénégal. Mieux le pays a signé et ratifié plusieurs Conventions et Traités au niveau international et régional. La Constitution aussi donne des droits pour une égalité entre l'homme et la femme. La femme Sénégalaise bénéficie de pratiquement tous les droits.

### **Les droits de solidarité, une thématique en droite ligne avec le Programme Pays**

La juriste a cité les chartes, protocoles, les lois et règlements (nationalité, foncier, accès aux instances de décision), droit de travail, etc. Toutefois, Mme Sakho a décliné les différentes catégories de droits de l'homme. La première génération est celle des droits de l'homme civils et politiques. La seconde génération évoque des droits économiques et sociaux et la dernière traite des droits de solidarité. Cette dernière entre en droite ligne de la thématique de travail du Programme

Pays d'Action de Carème. A cet effet, les participants ont apprécié à leur juste valeur les thèmes développés par la juriste.

Cependant, note-t-elle, malgré la volonté affichée de l'Etat sur les questions de droits de l'Homme, les obstacles liés à l'application des textes notamment les discriminations « légales » (code de la famille et code pénal avec son article 305 et 305 bis) restent à être effectives. Ce dernier sanctionne sévèrement l'avortement. D'autres obstacles liés à l'accès des femmes à la propriété foncière, la sous-représentation des femmes dans la politique, à l'accès à la justice des femmes, soit à cause des pesanteurs socio culturels, soit par ignorance de leurs droits ont été aussi notés.

Toutefois, elle préconise une meilleure vulgarisation des textes internationaux et nationaux et une meilleure implication des organisations des droits de l'homme et des organisations communautaires de bases dans la sensibilisation.

**Ababacar. GUEYE**

## EMPLOYABILITÉ DES JEUNES : L'agriculture, un espoir pour résorber le gap

Chez les jeunes, trouver un emploi décent est un parcours de combattant. Au Sénégal, des études ont montré que chaque année 300.000 jeunes arrivent sur le marché du travail. Cette grande population de jeunes représente l'un des plus grands atouts du Sénégal au plan national, cependant cet atout pose encore le problème de l'offre d'emploi qui est un défi à relever. Toutefois, des secteurs comme l'agriculture constitue une niche pour absorber ce flux de jeunes à la recherche de l'emploi. En effet, près de 70 % de la population active sénégalaise travaille dans l'agriculture, selon l'IPAR dans son étude l'agriculture familiale à l'épreuve de la sécheresse et de la libéralisation au SÉNÉGAL. En plus, l'agriculture a d'importants effets d'entraînement

sur les autres secteurs, notamment sur les activités de transformation agro-industrielle, le transport et le commerce. L'agriculture sénégalaise est dominée par des exploitations de type familial qui occupent environ 95 % des terres agricoles du pays. Ce type d'exploitation, de taille modeste, est marqué par une grande diversité, selon les conditions agro-écologiques et socio-économiques. A ses côtés se développe peu à peu une forme d'agriculture entrepreneuriale que l'on retrouve particulièrement dans la zone périurbaine. Dès lors, l'agriculture sénégalaise est considérée comme un secteur moteur de l'économie. Cependant, cette agriculture pour attirer et maintenir les jeunes doit être accompagnée par des politiques publiques qui favorisent l'accès aux crédits à des taux adaptés,

la protection des marchés, la garantie des prix de vente, le renforcement des capacités des jeunes aussi bien dans la production que dans la transformation des produits agricoles.

Pour prendre à bras le corps ce phénomène national de l'employabilité des jeunes, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre par l'Etat du Sénégal. Des agences ont été créées pour accompagner les jeunes en terme de financement, de formation, etc. afin de répondre aux profils du marché de l'emploi.

Grâce à ces actions, de plus en plus de jeunes sont retournés vers l'agriculture et y gagnent leur vie.

Face à ce phénomène, nous avons fait connaissance à des jeunes qui ont résolument tourné vers l'agriculture dans la zone de Thiès.

## L'EXEMPLE DE LA FERME VIVAS FACE À L'ÉQUATION DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

### Les jeunes entrepreneurs agricoles détiendraient-ils la clé ?

**Le problème de l'emploi et de l'employabilité des jeunes se pose de façon plus accrue au Sénégal depuis les sanglantes émeutes que ce pays a connues au mois de Mars dernier. Des émeutes qui, pour l'essentiel tournaient autour du chômage endémique des jeunes qui n'en pouvaient plus de braver les océans à la recherche d'un hypothétique El Dorado au risque leur vie. Et, il faut l'admettre, le pire serait arrivé.**



*Ndongo Fall et son collègue Cheikh Yacob Mané*

Toutes situations qui ont été appréciées à leur juste mesure par l'Etat central qui diligentait une

politique d'emploi visant à absorber autant que faire se peut le fort taux de chômage.

Une politique qui bute malheureusement sur la question de l'employabilité des jeunes qui pour la plus part n'ont aucune qualification professionnelle. Aussi et ce titre l'exemple de Ndongo Fall se pose comme une véritable alternative pour répondre à cette épineuse question.

Natif du village de Keur Birima dans la commune rurale de Notto Diobass, Ndongo Fall a choisi, après des études à l'université Gaston Berger de Saint Louis (UGB) d'où il est sorti avec un master 2 en développement rural et coopération et une visite d'étude et d'observation à la ferme Geo-Bastien au Canada, de revenir dans son village natal pour créer une ferme école agro-écologique. L'idée étant, selon lui, de contribuer à la modernisation

# DOSSIER EMPLOI DES JEUNES

de l'agriculture et de partager ses expériences via des formations pratiques en agro-écologie pour permettre à la population jeune de sa localité de pouvoir mieux s'adapter aux changements climatiques et renforcer leurs compétences en agriculture saine et durable.

## De trois brebis au début Ndongo se retrouve avec 50 têtes

Ce qui, dit-il, devrait leur permettre d'augmenter leur productivité agricole et surtout pouvoir vivre dignement de leur travail sans avoir besoin de risquer leur vie dans les océans. « *Nous avons mis en place la ferme école VIVAS pour lutter contre l'exode rural car 75% des jeunes du village et de ceux environnants quittent leurs villages à l'âge de 20 ans pour aller dans les villes où pour se lancer dans l'émigration clandestine avec tous les risques que cela comporte* ».

Pour la mise en œuvre de ce dit projet, tout n'a pas été facile et il aura fallu au porteur du projet, Ndongo Fall, du courage et de l'abnégation. « Nous avons commencé, en 2012, par l'achat de trois brebis. Quand elles ont commencé à reproduire, nous vendions les mâles pour ne conserver que les femelles. L'argent de la vente des mâles permettait d'acheter des aliments pour nourrir les femelles ». Ainsi de fil en aiguille la ferme a continué d'émerger avec la construction en 2017 d'une salle de formation et d'un bureau conseil, la clôture en grillage, sur fonds propres, d'un périmètre de 2500 mètres carrés devant servir de support pédagogique pour les formations pratiques et ou de perfectionnement en agriculture. En effet, selon le promoteur, la production maraîchère a démarré en 2018. De même les formations théoriques et pratiques sur le maraîchage écologique, l'élevage rationnel et la gestion agricole ont débuté en 2019 en collaboration avec des consultants-volontaires de la région de Thiès. Entretemps la ferme s'est retrouvée avec un cheptel composé de 50 brebis et de deux mâles géniteurs. Une

bergerie qui fait office de support pédagogique pour les formations en élevage et en compostage. Pour dire que depuis trois ans déjà la ferme VIVAS est devenue une micro ferme école d'agro-écologie qui s'étend sur 2,5 hectares de terre. Ce, malgré les difficultés relatives à l'accès à l'eau destinée pour la culture.

275F cfa/m<sup>3</sup>, un frein au maraîchage dans la localité

Surtout quand on sait l'importante quantité d'eau nécessaire à l'activité de maraîchage. « Nous utilisons alors l'eau du réseau EQUATEC (une société privée). Cependant, depuis janvier 2021, nous avons dû arrêter le maraîchage à cause de la cherté du coût hydraulique : 275F cfa/m<sup>3</sup>. Nous envisageons de forer prochainement un puits avant de reprendre la production maraîchère », a expliqué Ndongo. Toutes difficultés qui n'empêchent VIVAS de continuer son petit bonhomme de chemin, si l'on en croit Ndongo Fall. « *Depuis 2012, VIVAS offre chaque mois un stage de perfectionnement à un jeune rural. Le jeune est logé, nourri et perçoit une prime mensuelle de 50 000f. Depuis 2019, trois étudiants ont fait leur stage d'immersion et de perfectionnement à la Ferme. Également, depuis 2019, le coordonnateur national de la Fédération nationale pour l'Agriculture Biologique, Mr Ibrahima Seck, organise à la ferme VIVAS des visites pédagogiques avec des étudiants, en fin de formation, de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar* ».

## VIVAS, une ferme d'apprentissage aux jeunes

A la question de savoir les raisons mêmes qui ont présidé à ce choix d'un retour à la terre après des études universitaires très poussées, Ndongo Fall se veut catégorique. « *Fils de paysans, c'est normal que je sois sensible à l'attrait de la terre. Mais au-delà, après avoir acquis, capitalisé un certain nombre d'acquis et de compétence, nous avons jugé judicieux de revenir au bercaïl et contribuer. C'est pourquoi la ferme école VIVAS s'est voulue, dès le début, un lieu*



*de maillage qui associe la formation générale, la formation spécialisée, la formation appliquée, le transfert de technologie et la diffusion de l'information* », explique Ndongo. Et de poursuivre VIVAS propose des activités de formation avec des modules généraux, en production animale et végétale, en contrôle et certification et en transformation et conditionnement. Ces formations en classe (20%) et sur le terrain (80%) sont un investissement pour le futur.

En effet la formation a pour cible les jeunes qui aspirent à travailler dans le domaine agricole et qui veulent acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour les productions animales et végétales. Toutes connaissances qui leur permettront soit d'accéder à des emplois dans des fermes agricoles ou de réaliser leur propre projet de création d'entreprise agricole. S'agissant de l'incubation, il fera savoir que la cible est constituée. de jeunes sortants des écoles de formation qui ont une vocation entrepreneuriale et/ou d'apprentissage pratique et les jeunes originaires des localités d'implantation de la ferme VIVAS, qui aspirent trouver un emploi.

Par : SIDY DIENG

# DOSSIER EMPLOI DES JEUNES

## ENTREPRENEUR AGRICOLE

Amadou Tidiane Touré, cet ancien militaire qui a réussi à se fixer au terroir

Réussir sa vie c'est savoir faire des choix. Cet adage, le jeune Amadou Tidiane Touré, un jeune entrepreneur agricole du village de Lélo de la commune rurale de Fandène dans le département de Thiès, l'a bien compris. Après une courte scolarité qui s'est arrêtée au cycle élémentaire, le Jeune Touré s'est essayé dans la mécanique avant de s'engager dans le service militaire. Son service légal de deux ans bouclé, il sera libéré. Alors commença, pour lui, une difficile traversée du désert durant laquelle il ne resta pas bras croisés se présentant à tous les concours à sa portée. Mais la chance tardant à être au rendez-vous et n'en pouvant plus de cette oisiveté, en tant qu'enfant du monde rural, Amadou Tidiane décide de se lancer dans ce qu'il savait faire le mieux, l'agriculture.



Vue d'ensemble de la parcelle à Lélo (fandène) et Amadou Tidiane TOURÉ (en médaillon)

**L**e soleil est au zénith quand nous sommes arrivés au village de Lélo. Un calme olympien régnait sur les lieux et sans peine nous avons pu trouver le chemin menant à l'exploitation du jeune Tidiane Touré. Sur un vaste espace maraîcher, des jeunes sont à la tâche arrosoirs en main. Accroupi à même le sol, un jeune gailard, de taille moyenne et d'assez forte corpulence, est en train de déterrer un plan entier de salade. C'est le maître des céans. Après les salamecs d'usage, il nous fait signe de nous installer à l'ombre d'un grand manguier qui trône

sur les lieux et sous laquelle se trouve une jeune très affable qui a eu l'amabilité de nous accueillir et de nous trouver où nous asseoir. « Je suis une cliente. Je vends de la salade au marché Khelcom et je suis venue me ravitailler en marchandise », nous fait-elle savoir au cours d'une discussion engagée pour faire passer le temps en attendant l'arrivée du maître des lieux. Lequel n'a d'ailleurs pas mis de temps pour venir servir la jeune dame et se mettre à notre disposition. Mis, à l'avance, au parfum de l'objet de notre visite, Amadou Tidiane Touré ne se fit prier pour

nous présenter son exploitation. « C'est ici où je me suis installé. J'ai choisi d'entreprendre dans l'agriculture particulièrement dans le maraîchage. Ce n'était pas du tout évident au début. Faire du maraîchage dans une zone continentale où l'accès à l'eau est des plus problématiques, ce n'est pas évident. Mais il me fallait entreprendre pour sortir de l'oisiveté dans laquelle je me morfondais depuis ma libération du service militaire ».

**Dix-huit (18) parcelles exploitées et 13 ouvriers recrutés**

Tidiane a, en effet, commencé seul son

# DOSSIER EMPLOI DES JEUNES

exploitation, avec les moyens du bord, sur deux parcelles de son domaine familial. On était en 2009 et beaucoup n'y croyait pas. Mais c'était sans compter avec son engagement et sa détermination à surmonter les épreuves. Pour ses besoins en eau, il squattait le puits du village. Ce qui ne tarda pas à créer de petits problèmes puisque la pompe du puits fonctionnait au gaz oil et qu'il utilisait une quantité énorme d'eau. Alors en toute intelligence avec sa famille, il entreprit de forer un puits et de l'équiper dans la concession familiale. Lequel puits, par un système de canalisation adapté, alimente les cinq bassins construits dans l'exploitation pour les besoins d'irrigation. Ainsi, de fil en aiguille, l'entreprise a commencé à prospérer pour intéresser certains membres de sa famille et même des jeunes de sa localité et même d'ailleurs. « Deux de mes oncles sont venus me proposer leur service. Ce que j'ai accepté puisque devant me permettre de disposer d'assez de bras pour étendre mon exploitation. De même, d'autres jeunes du village se sont approchés de moi et travaillent aujourd'hui dans l'exploitation.

*De deux parcelles au tout début, nous exploitons aujourd'hui dix huit parcelles et employons quelques 13 ouvriers parmi lesquels des jeunes venus de la région de Tambacounda. L'un d'eux vient d'ailleurs de Korité chez lui. Pendant les grandes vacances, il nous arrive aussi de recruter certains jeunes élèves qui désirent s'occuper pour se faire un peu d'argent et faire face en conséquence aux frais inhérentes à la prochaine ouverture des classe ».*

## 90% de la production sont vendues bord champ

Aussi Amadou Tidiane ne manquera pas de saluer l'appui et l'accompagnement technique de l'Ong Ipsia à qui il doit presque toute sa formation en matière agricole. « Avec Patricia et son Ong j'ai eu à bénéficier de nombreuses séances de formation et de matériel pour une valeur de deux cent mille francs pour m'appuyer dans mon entreprise ». S'agissant des spéculations cultivées, il fera savoir que cela dépend de la saison mais qu'ils font de la salade, du persil, du chou, de l'aubergine entre autres.

Et la question de savoir s'il n'a pas de difficulté dans la commercialisation, il se veut rassurant surtout que, fait-il savoir, 90% sa production sont vendues bord champ à une clientèle commerciale qui vient se ravitailler quotidiennement. Est-ce à dire qu'il s'en sort bien. Amadou Tidiane croise les doigts. « Nous rendons grâce à Dieu puisqu'en plus de la prise en charge d'un personnel agricole composé de 13 ouvriers, nous parvenons aussi à faire dans le social. Nous assurons la prise en charge du maître coranique du village. Il est logé et nourri. Nous lui avons construit un habitat et une salle de classe pour ses apprenants ». Cependant, il ne manquera pas de soulever certaines difficultés relatives à la sécurité et la protection de ses végétaux. Aussi souhaite-t-il un appui qui lui permettra de clôturer, ne serait-ce qu'en barbelés, son domaine agricole. Surtout qu'il songe étendre son entreprise en y introduisant des volets comme l'élevage et aviculture. « J'ai déjà quelques brebis et j'envisage acheter des vaches, » dit-il, le sourire aux lèvres.

Sidy DIENG

## NÉCROLOGIE

Ces deux derniers mois ont été tristes pour nous et nos partenaires avec le rappel à Dieu, le 14 avril 2021, de **El hadji Saliou NDOYE**, époux de Mme Mariama POUYE, animatrice à ACCES à Sindia; de **MAMADOU NDIAYE dit TAMSIR** (UGPM), le 17 Avril 2021 et de **Fallou DIAGNE**, membre fondateur de l'Union des Groupements Paysans de Méckhé (UGPM), décès survenu le dimanche 16 avril 2021 à Méckhé, dans le département de Tivaouane (région de Thiès). Leur rappel à Dieu de ce dernier a été brutal et douloureux pour nous tous.



El hadji Saliou NDOYE

Homme de terrain, Fallou comme on l'appelait, a été un fervent défenseur de la cause paysanne. Membre du Conseil d'Administration du Réseau national des Organisations de Lutte contre la Sou-



MAMADOU NDIAYE dit TAMSIR

dure et l'endettement (RENOLSE), Fallou DIAGNE a eu à représenter les mouvements paysans un peu partout dans le monde. Infatigable, Fallou s'est toujours battu pour la promotion durable de l'exploitation familiale agricole tant il a consacré l'essentiel de sa vie à cette noble cause.

Un lion est tombé

arme à la main mais son œuvre restera à jamais gravée dans nos mémoires.

La coordination nationale d'Action de Carême Suisse au Sénégal présente ses condoléances aux familles éplorées, au RENOLSE et son CA, à l'UGPM, aux Organisations partenaires d'ADC et à toute la famille paysanne du Sénégal.



Fallou DIAGNE

## Entreprenariat: Lamine Mayoro Fall, un retour réussi après des années d'émigration

Après plus d'une dizaine d'années passées en Italie, Lamine Mayoro Fall est rentré définitivement au bercail pour mettre en œuvre son projet d'aviculture. Etabli à Touba Peycouck dans la région de Thiès, Lamine introduit minimum 1200 poussins pondeuses. Un projet avicole qu'il tient à main de maître.



**D**ébut mai, à Touba Peycouck où il est établi, les caquètements des poules attirent l'attention. A l'entrée de la ferme bien clôturée, une vingtaine de sacs de fiente attend d'être enlevée par les maraichers de la localité. Non loin, un imposant bâtiment dans lequel un millier de poules s'alimentent dans leur abreuvoir. Sous le manguier en train de se reposer après une demi-journée de travail sans repos, Lamine, ancien émigré, taille moyenne s'investit depuis 2015 dans l'aviculture. Cet ancien émigré revient sur les circonstances de son retour et de son activité.

D'emblée, il soutient que son retour est motivé par la crise économique mondiale de 2010 qui n'a pas épargné son pays d'accueil, l'Italie. Comme beaucoup d'émigrés, il a perdu son travail et a sillonné toute la botte italienne à la recherche de l'emploi. La situation était

de plus en plus difficile. *«Le gouvernement italien avait durci les conditions de séjour. Face à cette situation, l'idée du retour me traverse l'esprit. C'est un collègue émigré qui m'a expliqué qu'il a investi dans l'aviculture au Sénégal et que c'est un créneau porteur pour qui sait le gérer. Il m'a expliqué qu'il faut acheter une parcelle et y construire un poulailler. C'est de là que, j'ai décidé de retourner au pays et de m'investir dans l'aviculture en 2015* », raconte Lamine l'air heureux sous le caquètement des poules pour détendre l'atmosphère.

Tout n'a pas été de tout repos, déterminé à s'y mettre, Lamine, comme tout entrepreneur, s'est beaucoup documenté sur l'aviculture. *«Comme c'est un métier qui me passionne, j'avais faim de savoir et je faisais des recherches et je demandais à ceux qui sont dans le secteur. Après avoir acquis des informations solides, j'ai commencé mes ac-*

*tivités avec 1200 poussins pondeuses en 2015* », confie-t-il.

### **La formation, le maillon déterminant sur l'offre de services**

Lamine continue son bonhomme de chemin jusqu'en 2017 quand, par le canal d'un ami, il a fait la connaissance d'une ONG italienne PAISIM/IPSIA (Projet d'appui à l'entreprenariat social et à l'initiative migrante) établie à Thiès et qui accompagne les émigrés pour leur retour et les jeunes. Et l'ONG peut l'accompagner pour mieux maîtriser son activité. *«J'ai alors réussi à formaliser avec IPSIA un accompagnement particulièrement en formation. J'ai également été formé en micro-finance, en économie, en gestion et en comptabilité. À la fin des sessions de formation, des diplômes de reconnaissance m'ont été remis. En guise d'appui, Ipsia m'a appuyé en matériels notamment abreuvoir, en*

tuyaux pour connecter les abreuvoirs, en fûts pour eau et en mangeoires, etc. Ipsia a aussi mis à ma disposition des docteurs vétérinaires», souligne-t-il.

L'accompagnement de l'ONG ne s'arrête pas là. En effet, outre la formation qui a été le maillon déterminant sur l'offre de services, Lamine comme les autres acteurs qui ont été sélectionnés, a identifié ses activités.

Des spécialistes sont venus faire le diagnostic à partir de leur mode de fonctionnement. Des recommandations ont été formulées à l'endroit des promoteurs. L'intervention du PAISIM consistait à la formalisation de l'entreprise, sur la dotation en matériels, sur l'accès au financement et à la formation. Le projet faisait également le business plan et faisait même de l'inter-

médiation entre les entrepreneurs et les institutions de micro-finance comme le PAMECAS.

Déterminé et entreprenant, Lamine a, lors de sa première expérience, introduit 1200 poussins pondeuses. Sa deuxième et troisième opération, il a introduit 1.000 poussins.

Gérer des poules pondeuses n'est pas de tout repos. En effet, les investissements sont lourds. On ne voit le bout du tunnel qu'à partir du cinquième mois. Les quatre premiers mois, ce sont des dépenses à n'en plus finir. « En moyenne, toutes les semaines, j'achète 10 sacs d'aliments à raison de 13000 F cfa l'unité sans compter les vaccins dont le coût peut avoisiner les 400000 F cfa. Si vous devez entretenir plus de 1000 poussins, il faut dépenser au minimum trois millions de F Cfa », indique Lamine.

## **Des bénéfiques qui dépassent le million de F CFA**

C'est au bout de quatre mois que le retour sur investissement commence à se faire sentir parce que les poules pondent normalement. « Avec les 1000 sujets, une épidémie coccidieuse très contagieuse a ravagé près de 300 sujets. Malgré cela, j'arrive à avoir 35 plateaux d'œufs par jour. Il y'a des aviculteurs qui atteignent 40 plateaux. Le plateau d'œufs est vendu entre 2200 et 2500 F cfa ». Lamine tire son épingle du jeu. « Lors de ma première opération, j'ai fait un bénéfice de plus d'un million de F cfa parce que l'opération

avait échappé aux maladies. La deuxième opération n'était pas mal. Pour cette dernière, je n'ai pas encore fait le compte mais je pense que j'aurais un bénéfice plus ou moins important à cause des pertes importantes enregistrées. Il y a des risques dans le métier surtout si vous contractez un prêt dans une institution financière », confesse-t-il.

Actuellement, les poules ont 18 mois, leurs pontes sont à la baisse parce que leur durée ne dépasse pas 24 mois pour les réformer. A ce stade, je les donne un sac et je collecte 10 à 11 plateaux parce qu'elles sont en phase de décroissance. La commercialisation ne pose pas de problème, une coopérative d'aviculteurs a été mise en place pour les accompagner dans la commercialisation. Toutefois, il soutient que ce secteur peut aussi être une niche d'emploi si les moyens suivent. A l'endroit des jeunes, il soutient qu'ils peuvent s'y lancer. Il ne faut pas prendre le travail comme juste un tremplin, mais comme une profession qui peut faire vivre son homme. Selon Lamine un poulailler de 1000 poussins a besoin au moins de deux personnes, sans compter les emplois indirects notamment ceux qui viennent acheter les plateaux d'œufs et les maraichers qui viennent eux aussi chercher les sacs de fiente pour leur culture. En moyenne, pour l'emploi indirect, on peut compter jusqu'à cinq personnes.

**Ababacar GUEYE**

## **Naturelle et biologique**

### **Magazine bimensuel d'informations Agroécologiques et biologiques**

**MAI 2021**

#### **Rédacteur en chef**

Ababacar GUEYE

#### **Comité de rédaction**

Ndèye Ndébane WADE NDIAYE, Ababacar GUEYE, Djibril THIAM, Mariama SYLLA FAYE, Seynabou SALL, Abdou THIAM, Oumy NDIAYE, Sidy DIENG, Fatou DIOP, Abou LY(ADK), Papa Demba NDIAYE

#### **ADRESSE :**

AgriBio Services, Quartier Parcelles Assainies

Unité 4, Thiès Sénégal

Tél : 33 929 26 07/ Fax: 33 951 53 37

BP : 781 -THIES-(SENEGAL)

**Email:** agribioservices@gmail.com

crabesth@gmail.com

Site Web: www.agribioservices.org

www.https: calebasses-de-solidarite.sn

www.https: crabes.org

**Le magazine Nat-Bi est réalisé par le CRABES  
(Centre de Ressources en Agriculture Biologique  
et Economie Sociale et Solidaire)**

**www.crabes.org**

**ENTRETIEN AVEC.....**

**.....Hamet Idrissa Thioye,**

*Expert en Formation Professionnelle et Insertion du Projet-Agri-Jeunes*

**« Agri-jeunes vise à enrôler 45.000 jeunes dans une activité rémunératrice et durable dans les chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques »**

**Le projet Agri-Jeunes est une réponse à la question de l'emploi des jeunes particulièrement des ruraux. Lancé depuis l'année dernière, le projet financé par le FIDA (Fonds International de Développement Agricole), l'Etat du Sénégal et la BAD (Banque Africaine de Développement) pour un montant de 54,104 milliards de Francs CFA pour une durée de six ans vise à promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes ruraux dans les exploitations familiales. Dans cet entretien, l'Expert en Formation Professionnelle et Insertion, Hamet Idrissa Thioye revient sur les grands axes de ce programme et les activités qui ont été déroulées depuis son lancement.**

**Pouvez-vous présenter le projet Agri-Jeunes ?**

Hamet Idrissa THIOYE : Pour prendre à bras le corps, la question de l'emploi des jeunes, l'Etat du Sénégal a dans ses stratégies mis en œuvre le Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (Agri-Jeunes – TekkiNdawñi). D'un coût global de plus de 54 milliards de F cfa, pour une durée de six ans, ce projet est financé par le FIDA et l'accord de financement a été signé en septembre 2019, l'Etat du Sénégal, la Banque africaine de développement (BAD) et les bénéficiaires.

Le projet intervient dans quatre zones agro-écologiques à savoir les Niayes, le Bassin arachidier, la zone sylvo-pastorale et la basse et moyenne Casamance correspondant aux régions administratives de Louga, Thiès, Fatick, Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Sédhiou et Ziguinchor. Le Siège est à Kaolack avec une couverture des régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine. Une antenne est installée à Louga et couvre la région

de Thiès et une autre à Ziguinchor couvrant la région de Sédhiou.

**Quelles sont les potentialités de ces zones agro-écologiques ?**

Ce projet intervient dans quatre zones : dans la zone des Niayes, nous avons l'horticulture, l'élevage à cycle court, la pêche, la pisciculture et les activités de service. Dans le bassin arachidier, nos choix sont portés sur les cultures pluviales (mil, sorgho, arachide, niébé), l'élevage à cycle court, le maraichage, la pêche et la pisciculture. La zone sylvo-pastorale est marquée par l'élevage de petits ruminants et de la volaille, le lait, les produits forestiers non ligneux (gomme arabique, balanites, etc.). Ces trois zones ont été déjà touchées par le PAFA-E. L'intervention de ce dernier dans ces zones a facilité notre choix du fait des acquis et leçons apprises.

Quant à la Basse et Moyenne Casamance, les principales activités sont les cultures pluviales (riz, maïs, arachide, sésame, fonio), l'arboriculture fruitière

(mangues, agrumes, etc.), l'anacarde, l'huile de palme, l'élevage, la pêche, l'ostréiculture, les produits forestiers non ligneux (Maad, Bouye, Ditakh, Miel).

**Que vise le projet et qui sont les cibles ?**

L'objectif du projet est de promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes ruraux dans les exploitations familiales et les activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Le projet cible les jeunes particulièrement les ruraux âgés entre 15 et 35 ans issus d'exploitations familiales et des ménages à faibles revenus, affiliés ou non à des organisations professionnelles ou des associations rurales en quête d'insertion économique, avec ou sans niveau d'instruction.

Il cible également les jeunes ruraux sous-employés ou sans-emploi ayant un faible accès aux facteurs et techniques de production et de gestion des activités agro-sylvo-pasto-

rales et halieutiques. Les jeunes agri-preneurs en activité. Les jeunes ruraux apprentis, orphelins, handicapés entre autres jeunes vivant dans des familles ou centres d'accueil font partie également des cibles. Nous comptons partager avec les jeunes les opportunités qui existent dans leurs régions.

Les résultats visés à travers ce projet tournent autour de la sensibilisation 150.000 jeunes ruraux et leur orientation vers les dispositifs d'appui. Pour ce qui est des jeunes que nous allons accompagner dans nos domaines d'intervention, nous comptons enrôler 45.000 jeunes pour qu'ils puissent développer une activité agricole, sylvicole, pastorale ou halieutique. Notre objectif est d'arriver à créer ou renforcer 25.000 entreprises et créer 30.000 emplois décents mais aussi permettre à des jeunes d'augmenter leurs revenus au moins de 30%. Des jeunes ruraux seront formés pour qu'ils puissent adopter des technologies et des pratiques résilientes. Au-moins huit (08) centres de formation seront



## **œuvre vos stratégies ?**

Pour sa mise en œuvre, le projet repose sur des partenariats institutionnels avec les services techniques déconcentrés (agriculture, élevage, pêche et aquaculture),

les ARD, les

Collectivités Territoriales Décentralisées (départements et communes). Le projet peut déléguer les maîtrises d'œuvre à travers des conventions et contrats de performance avec des opérateurs techniques et agences d'exécution spécialisées, des structures de formation, d'accompagnement et d'appui-conseil, des ONG etc.

Compte tenu de notre équipe très réduite, nous nous appuyons sur le faire-faire. On s'appuie sur des structures qui sont dans les régions qui, en fonction de leurs domaines d'expertise, pourraient être recrutées pour venir en appui au projet. Nous avons également identifié des centres de formation, des structures d'encadrement avec lesquels le projet pourrait signer des partenariats pour nous accompagner sur le renforcement des capacités des jeunes. D'ailleurs à partir de ce mois, nous allons vers la sélection de la première cohorte de jeunes qui vont bénéficier de nos appuis.

Nous envisageons, dans la mise en œuvre du projet, de développer l'approche participative et inclusive. Récemment nous avons adressé des correspondances administratives

aux gouverneurs, préfets et sous-préfets. Ces derniers ont sorti des arrêtés invitant les services techniques décentralisés à prendre part aux étapes de présélection des demandes. Ces différents acteurs vont travailler sur les idées de projet à la base et verront celles qui sont les plus pertinentes et qui ont des chances de mise en échelle au niveau de la localité.

## **Bientôt un an après qu'on a lancé le projet, où en êtes-vous en termes de sollicitation ?**

Depuis le lancement du projet en juin dernier, plusieurs activités ont été menées en termes d'information et de sensibilisation sur le projet, de visite de terrain et d'échanges. Pour l'heure, nous n'avons pas encore commencé les appuis. Nous avons juste mis en place une plateforme qui nous a permis de partager une fiche d'identification des idées de projets. Depuis sa mise en place, nous avons recensé plus de 70.000 jeunes qui ont exprimé leurs idées de projets. D'ailleurs à partir de ce mois, nous allons vers la sélection de la première cohorte de jeunes qui vont bénéficier de nos appuis.

Suivant leur parcours ils vont bénéficier d'une formation pratique avec des personnes ou structures confirmées que nous avons identifiées au niveau des différentes régions. La formation peut aussi être des renforcements de capacités modulaires. C'est à la suite de ces démarches que nous allons subventionner les jeunes.

## **Que feriez-vous avec ces jeunes dont le projet ne figure pas dans vos chaînes de valeur ?**

C'est vrai que nous avons pensé à cette éventualité. Certainement dans les dossiers, il y'en aura des jeunes qui voudront travailler dans des domaines qui ne figurent pas dans nos chaînes de valeurs. Pour ce cas de figure, nous allons les orienter vers des acteurs ou d'autres dispositifs d'appuis qui pourraient les accompagner.

## **Beaucoup de structures promeuvent l'insertion et l'emploi des jeunes. Est-ce que Agri-jeunes n'est pas un projet de plus.**

C'est vrai qu'il y'a beaucoup d'acteurs autour de la problématique de l'insertion et de l'emploi de jeunes. Au niveau d'Agri-jeunes, nous ne cherchons pas à refaire les étapes. Nous partons de l'existant en nous appuyant sur une collaboration avec les acteurs qui sont déjà dans ces domaines. Par exemple l'ONFP est un partenaire du projet. Nous avons une convention de partenariat qui nous lie. Récemment nous avons échangé avec le 3FPT. Il y'a également les clusters qui sont des partenaires autour de la formation. Nous évitons à reprendre ce qui se fait ailleurs. C'est pourquoi, nous privilégions une approche collégiale, participative et inclusive. La particularité du projet Agri-jeunes est qu'il accueille et accompagne le jeune dans toute sa trajectoire entrepreneuriale en veillant d'abord à le former pour s'assurer de l'acquisition des compétences professionnelles, ensuite l'aider dans la formulation de son projet d'installation avec l'accès au capital de démarrage ou à un crédit et surtout un accompagnement dans la concrétisation et la consolidation de son projet.

Propos recueillis par A.G

soutenus en adaptant leur programme au parcours économique des jeunes agri-preneurs.

## **Quels sont les organes qui composent le projet ?**

Les organes qui portent le projet sont le Comité National de Pilotage (CNP) présidé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) qui assure la tutelle et définit les orientations du projet. Ce comité est composé des ministères sectoriels concernés, les organisations de jeunes ruraux, les faitières d'organisations professionnelles et agricoles et plateformes agroalimentaires, etc. Il y'a également la Cellule Technique du CNP. Erigée à l'intérieur du CNP, la CT examine le Programme de Travail et de Budget Annuel (PTBA) avant approbation, analyse les rapports d'activités et prépare les questions d'ordre stratégiques à discuter au cours des sessions du CNP. Le troisième organe est les Comités régionaux de planification qui sous la présidence du Gouverneur de région et avec l'appui des Agences régionales de Développement. En fin la coordination qui exécute les orientations du CNP.

comptez-vous mettre en

# APPEL À CANDIDATURE



## SELECTION D'INNOVATIONS LOCALES SUR LA GESTION DE L'EAU EN AGRICULTURE FAMILIALE AU SENEGAL

### Contexte et Justification

Prolinnova Sénégal est une plateforme multi-acteurs membre de Prolinnova Internationale. Sa mission est de promouvoir la reconnaissance et l'insertion de la connaissance et la créativité endogènes comme vecteurs de changement et de développement. Cinq groupes d'acteurs sont membres de la plateforme Prolinnova Sénégal : Recherche (Universités Dakar et de Thiès), ONGs (Agrecol Afrique, Green Sénégal, Agri-Bio, etc.), les organisations paysannes (FONGS, RENOLSE, FENAB) et le conseil agricole (ANCAR), les centres de formation agricole (Centre Sahel Vert).

Avec le soutien de l'ONG allemande, Misereor, Prolinnova Sénégal met en œuvre un projet dénommé Proli-GEAFaSa (Promotion de l'innovation locale dans la gestion de l'eau en agriculture familiale au Sahel) pour une durée de 03 ans (janvier 2020 à décembre 2022). Ce projet cherche à s'appuyer sur les savoirs locaux en utilisant des techniques d'identification, de caractérisation et l'amélioration des innovations locales par le biais d'expérimentations conjointes menées par les agriculteurs et leur diffusion à grande échelle pour permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'améliorer leur accès à l'eau et sa gestion pour une meilleure production et de meilleurs revenus.

### Objectif :

L'un des objectifs du projet est d'identifier, caractériser et documenter les innovations locales existantes en matière de collecte, de conservation, de stockage

et d'allocation efficace de l'eau agricole dans les pays sahéliens, et renforcer les capacités des acteurs locaux dans la mise en œuvre du développement participatif d'innovation (DPI). C'est dans le cadre de la poursuite de cet objectif que Prolinnova Sénégal lance cet appel à propositions d'innovations locales en matière de gestion de l'eau.

### Qui peut proposer sa candidature ?

Tout petit exploitant agricole familial ou tout groupement de petits agriculteurs (hommes et femmes) au Sénégal ayant développé une innovation en matière de gestion de l'eau en agriculture familiale.

### Critères de sélection

Pour la sélection des lauréats, les critères suivants seront utilisés : Originalité, Valeur ajoutée, Adaptabilité, Pertinence, Replicabilité, Viabilité technique, économique, sociale et environnemental et Impact genre.

### Les modalités de candidature

**Les candidats seront invités à soumettre leurs fiches de candidatures avant le 30 juin 2021.**

Les fiches dûment renseignées devront être envoyées par mail aux adresses mail suivantes :

[agribioservices@gmail.com](mailto:agribioservices@gmail.com),

[ndiayeoumy89@gmail.com](mailto:ndiayeoumy89@gmail.com)

[abdouthiam600@yahoo.fr](mailto:abdouthiam600@yahoo.fr)

Pour toute information complémentaire, veuillez

contacter les numéros suivants :

77 504 72 19 ou 77 709 55 53

### Formulaire de soumission d'innovations locales

#### 1. Description de l'innovateur/groupe d'innovateur

Nom de l'organisation/innovateur, Genre, Age, Niveau d'éducation, Adresse, Tel et mail

#### 2. Innovation

Description de l'innovation, Décrire la nature de l'innovation et la date de démarrage de l'innovation, Fait déclencheur et origine de l'idée, Processus de l'innovation (étapes), Moyens nécessaires, Liens avec les structures extérieures (conseil agricole, recherche, ONG, OP, etc.) dans le développement de l'innovation.

**3. Bénéfices/effets :** Qui dans le ménage ou la communauté, bénéficie de ces avantages ? (question de genre), effets économiques, environnementaux, socioculturels et autres.

**4. Contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de l'innovation et solutions appliquées.**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter les coordonnées mentionnées ci-dessus.